



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
des personnels du Département  
du HAUT-RHIN



Colmar, le 28 octobre 2016

Madame, Monsieur le maire

Objet : Abandon du traitement hivernal de 700 km de routes départementales par le Département du Haut-Rhin

Madame, Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la saison hivernale qui se profile dans notre région, le Conseil départemental du Haut-Rhin, par soucis d'économies, a décidé de ne plus saler ni déneiger près de 700 kilomètres de routes dont il a la gestion.

Au delà de l'abandon d'un service public indispensable au maintien de l'activité économique haut-rhinoise, cette décision va exposer les usagers de la route tant professionnels que particuliers, à des risques accrus d'accidents. Au mépris des travailleurs circulant à des heures atypiques, mais aussi des itinéraires établis pour les cars de ramassage scolaire, des secours, des entreprises, le Conseil départemental du Haut-Rhin néglige une obligation de sécurité routière sur son réseau, dont il devra assumer la pleine responsabilité.

Soucieux de la qualité du service rendu à l'utilisateur, les agents du Département du Haut-Rhin n'entendent pas cautionner une politique dangereuse votée par des élus, au détriment de leurs conditions de travail et, plus globalement, de la population.

Pour ces motifs, le syndicat FORCE OUVRIERE des personnels du Département du Haut-Rhin vous invite à exprimer votre désaccord quant à l'abandon du traitement de 700 km de routes départementales, en participant à un rassemblement citoyen :

**le jeudi 3 novembre 2016 entre 9h et 11h**  
**sur le parvis de l'Hôtel du Département**  
**100 avenue d'Alsace à Colmar.**

Comptant sur votre soutien et celui de vos contacts, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'expression de notre considération.

Pour le Syndicat Force Ouvrière  
Le secrétaire général

Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53**  
**@ : [contact@fodpt68.fr](mailto:contact@fodpt68.fr)**